

Service Aide-démarrage

Si vous avez acheté une batterie automobile MotoMaster, MotoMaster OE Plus ou MotoMaster Eliminator AGM, vous êtes automatiquement inscrit – il n'est pas nécessaire de vous inscrire ou de faire une activation. Tout ce dont vous avez besoin est votre reçu de caisse de la batterie.

Conservez-le dans votre véhicule pour l'avoir à portée de main lorsque vous en aurez besoin.



Vous avez besoin d'un démarrage-secours?

1. Pour accéder au service 24 heures sur 24 au Canada ou aux États-Unis, composez le 1 800 444-4597.

2. Indiquez le numéro de modèle et la date d'achat de la batterie (les deux sont indiqués sur votre reçu de caisse), et nous vous enverrons un fournisseur de services.

3. À l'arrivée du véhicule de service, présentez votre reçu de caisse de la batterie.

Le programme Aide-démarrage est limité à 3 démarrages-secours pendant la période de couverture – 3 ans pour une batterie MotoMaster, 4 ans pour une batterie MotoMaster OEPlus et 5 ans pour les batteries MotoMaster Eliminator AGM, à compter de la date d'achat de la batterie.

Les démarrages-secours sont strictement limités au démarrage d'une batterie défectueuse. Si un remorquage, une réparation ou tout autre service est requis, nous pouvons vous envoyer une dépanneuse pour remorquer votre véhicule jusqu'au centre-auto Canadian Tire le plus près. **Remarque :** le client est responsable des frais reliés à ces services et réparations.

Les demandes de service répétées pour une batterie qui a été déchargée en raison de la négligence du propriétaire du véhicule (phares laissés allumés ou autre utilisation excessive) ne sont pas couvertes par le programme. Aucun service de remorquage ne sera offert pour un véhicule qui ne démarre pas en raison d'une collision, d'un accident, d'un acte de vandalisme ou de toute autre cause similaire. Le service n'est offert que pour les véhicules de tourisme, fourgonnettes et camionnettes motorisés à quatre roues destinés à rouler sur la voie publique et qui peuvent être remorqués avec de l'équipement standard, et ne s'applique pas aux batteries utilisées dans des applications commerciales.

Le programme Aide-démarrage n'est pas transférable et est immédiatement annulé lorsque le véhicule pour lequel la batterie a été achetée à l'origine est vendu ou loué ou lorsque le propriétaire s'en départit, à moins que ce soit prévu par la loi.

Les modalités du programme Aide-démarrage peuvent être modifiées sans préavis.

Les batteries MotoMaster sont fabriquées en combinant une ingénierie de pointe, des techniques de fabrication commandées par ordinateur et plus de 250 contrôles de la qualité pour assurer des années de rendement fiable.

Toutes les batteries MotoMaster sont conçues pour satisfaire ou dépasser les spécifications de rendement de l'équipement d'origine et sont appuyées par un programme de garantie de pointe à l'échelle du pays.

Les batteries MotoMaster sont offertes pour une gamme complète de véhicules, y compris :

- voitures, camions, VUS
- motocyclettes, VTT, UTV, motomarines, motoneiges
- bateaux, VR, voitures de golf
- tracteurs de pelouse et de jardin
- autobus, camions de transport, équipements agricoles et lourds
- systèmes d'énergie renouvelable

Merci d'avoir choisi la batterie MotoMaster.



En exclusivité chez Canadian Tire.

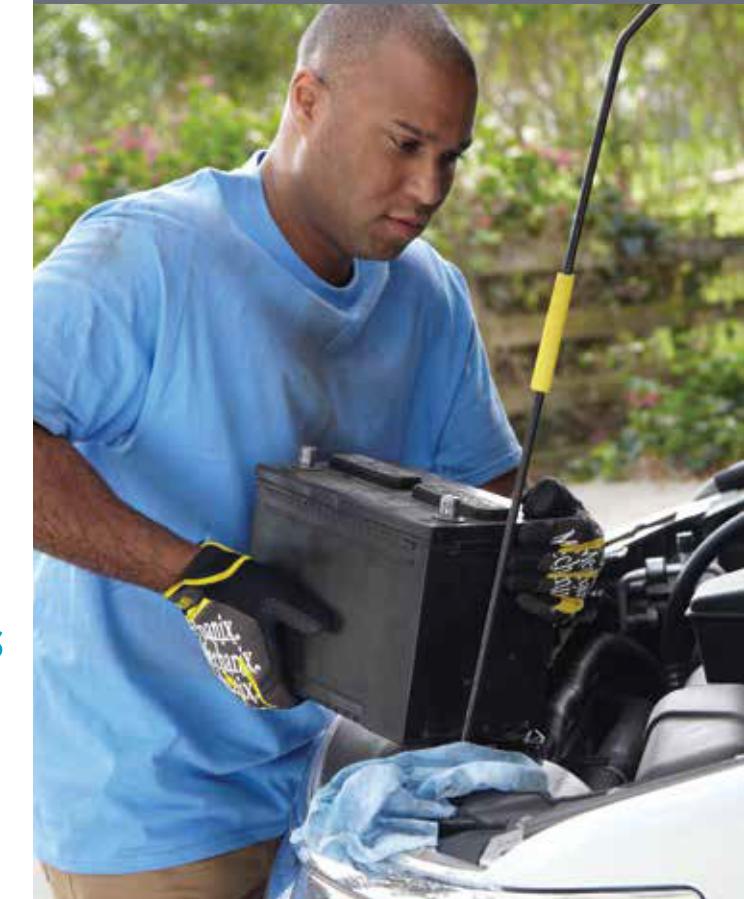


canadiantire.ca

096-3348 07/2024



MODALITÉS DE LA GARANTIE DES BATTERIES



! Conservez soigneusement votre reçu de caisse original.
! Il est requis pour la garantie.

Garantie limitée des batteries

Preuve d'achat originale requise pour toute réclamation en vertu de la garantie.

MotoMaster Canada garantit à l'acheteur initial que si une batterie neuve achetée chez Canadian Tire fait défaut au cours de la période de garantie et que nos tests prouvent qu'elle ne peut accepter ou maintenir une charge en raison d'un défaut de fabrication ou de matériaux, la batterie défectueuse sera remplacée sans frais par une batterie de qualité et de format semblables. La batterie de rechange fournie en vertu de la garantie sera couverte par la portion restante de la période de garantie initiale.

La période de garantie pour votre batterie est indiquée sur la batterie.

La garantie limitée ne s'applique pas si :

- la preuve d'achat originale n'est pas présentée au moment de la réclamation en vertu de la garantie, ou
- le numéro de série, le code d'identification et/ou le code de date figurant sur la batterie ont été modifiés ou supprimés, ou
- la batterie est utilisée dans une application pour laquelle elle n'a pas été conçue, ou
- le boîtier, le couvercle et les bornes de la batterie sont endommagés, ou
- la batterie a été ouverte (batteries sans entretien seulement), ou
- la batterie a été endommagée en raison d'abus ou de négligence, y compris, mais sans s'y limiter, feu, saccage, collision, explosion, gel, surcharge, sous-chARGE, sulfatation ou ajout de tout produit chimique ou solution autre que l'eau.



Il se peut que les modalités de la garantie des batteries soient modifiées au fil du temps. Cependant, c'est la garantie en vigueur au moment de l'achat qui est honorée lors du règlement, pourvu que la preuve d'achat originale soit présentée.

La seule et unique obligation de MotoMaster Canada, des Services financiers Canadian Tire et du détaillant envers l'acheteur initial, y compris les modalités du programme Aide-démarrage,



est le remplacement de la batterie visée aux présentes. Malgré la portée générale de ce qui précède, le détaillant décline toute responsabilité en ce qui a trait au remboursement du prix d'achat initial, aux coûts d'installation, à la perte d'usage du véhicule, à toute perte de temps ou inconveniient, aux frais de remorquage ou de location d'un véhicule de rechange, à tout autre dommage indirect et à tous dommages-intérêts exemplaires.

La présente garantie limitée et le programme Aide-démarrage remplacent toute autre garantie, explicite ou implicite, quant à la qualité marchande et à l'adaptation à un usage particulier.

Certaines provinces interdisent l'exclusion de limitations pour dommages indirects ou accessoires, ainsi que les restrictions concernant le transfert de la garantie. Il se peut que ces limitations ou restrictions ne s'appliquent pas à vous. La présente garantie vous donne des droits précis, et il est possible que vous ayez d'autres droits selon votre province de résidence.

La présente garantie n'est pas transférable et est immédiatement annulée lorsque le véhicule dans lequel la batterie MotoMaster a été installée est vendu ou loué ou lorsque le propriétaire s'en départit, à moins que ce soit prévu par la loi.

Poser l'empreinte de la caisse ici ou joindre le reçu